

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	27 (1919)
Heft:	12
 Artikel:	Droitiers et gauchers
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-683423

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La tuberculose et les boulangiers

L'usage du pain remonte à la plus haute antiquité. L'Ancien Testament nous apprend que trois anges apparurent à Abraham, dans la plaine de Mambie et reçurent, de lui, chacun un pain.

En 1757 Maloin, dans *l'Histoire de l'origine et les progrès de la boulangerie et meunerie*, dit qu'on doit avoir soin de choisir les garçons boulangiers sains et propres et qu'ils aient les cheveux courts.

L'article XXIII des *Statuts des boulangiers* de 1680 dit que « nul ne pourra être reçu maître-boulanger, s'il est entaché de mal qui se puisse communiquer ». Il faut prendre garde, dit-il encore, qu'il y a des ouvriers dont la transpiration est infecte ou l'haleine si mauvaise, qu'ils gâtent les levains. Le même auteur ajoute que les levains sont de même en risque de se gâter quand les *gadouards* travaillent dans le voisinage.

Je ne peux quitter un si bon livre sans faire remarquer l'insistance qu'il met à dire que ceux qui pétrissent suent beaucoup, par la force du travail, et la sueur tombe dans la pâte. Naïvement il écrit: « Dans les boulangeries du Roy, on passe des torchons aux boulangiers; il y a lieu de croire qu'ils s'en servent. »

Les revendications ouvrières et les statistiques corporatives nous ont, depuis

longtemps, renseignés sur la grande fréquence de la tuberculose chez les ouvriers boulangiers. Le chiffre de 70 % a été donné au Congrès de l'Hygiène des travailleurs en 1904.

De curieuses expériences ont été faites, en 1900, par Barral, et que j'ai reprises depuis avec lui; elles nous ont permis de démontrer que la pâte ensemencée de bacilles tuberculeux, artificiellement ou par les geindres, pourrait rendre le pain susceptible à transmettre le mal, la température de cuisson, au centre de la pâte, étant inférieure à celle qui est nécessaire pour détruire le bacille de la tuberculose.

L'expérimentation est probante et irrefutable. Le seul moyen d'enrayer le mal est de remplacer la panification manuelle par l'outillage mécanique.

La panification mécanique est le type de la panification aseptique; la rapidité d'opération met la pâte à l'abri de toute contagion secondaire; le pétrissage n'étant plus fait par les geindres, l'ensemencement par la salive et les expectorations projetées par l'expiration de l'ouvrier n'existe plus.

J'ai déjà dit tout cela au Congrès de la tuberculose en 1900, à la Société de la tuberculose en 1905, je le répète aujourd'hui et je serai, vraisemblablement, obligé de recommencer demain.

(*Monde médical.*)

Droitiers et gauchers

Sur la proposition du docteur Armaingaud, tous les médecins de France entreprirent une campagne qui a pour but de lutter contre un vieux préjugé, dans l'usage et la prééminence de la dextre.

Le docteur Armaingaud s'est ému des efforts d'adaptation qu'il a fallus aux man-

chots de la guerre pour éduquer leur main gauche et, d'après lui, l'obligation de l'emploi égal des deux mains dans tous les exercices de mouvement et professionnels est une nécessité nationale.

Déjà en 1779, Benjamin Franklin, dans sa fameuse « Pétition de la Main Gauche »,

adressée aux personnes chargées de l'éducation, exprimait les doléances de la pauvre délaissée. C'est une page charmante :

« Nous sommes deux sœurs jumelles, les deux yeux de l'homme ne se ressemblent pas davantage, ils ne peuvent être mieux d'accord que nous ne le serions, ma sœur et moi, sans la partialité de nos parents qui mettent entre nous la plus injuste distinction. Dès mon enfance j'ai été élevée à considérer ma sœur comme un être d'un rang supérieur au mien ; on m'a laissée grandir sans la moindre instruction, tandis qu'on n'a rien épargné pour son éducation ; elle a eu des maîtres pour lui enseigner l'écriture, le dessin, la musique et autres talents d'agrément ; mais si, par hasard, je touchais un crayon, une plume, une aiguille, j'étais sévèrement grondée, et, plus d'une fois, j'ai été battue pour ma maladresse et mon manque de grâce.

« Ma sœur, il est vrai, m'associe à elle en quelques occasions, mais elle s'est toujours faite un point d'honneur de tout conduire et ne se sert de moi que par nécessité ou pour figurer à côté d'elle.

« Ne croyez pas, Monsieur, que mes plaintes soient inspirées seulement par la vanité. Non, mon chagrin a une cause plus sérieuse. C'est l'habitude de notre famille que toute la besogne de pourvoir à la subsistance retombe sur ma sœur et sur moi. Si quelque indisposition attaquait ma

sœur (et je vous le dis en confidence, elle est sujette à la goutte, au rhumatisme, aux crampes, sans parler d'autres accidents), quel serait le sort de notre pauvre famille ? Nos parents, alors, ne regretteraient-ils pas amèrement d'avoir mis une aussi grande différence entre deux sœurs qui sont si parfaitement semblables ? Hélas ! il nous faudra périr de détresse, car il ne me sera même pas possible de griffer une supplique pour qu'on vienne à notre secours, ayant été obligée de me servir d'une main étrangère pour transcrire la requête que j'ai l'honneur de vous adresser en ce moment.

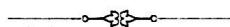
« Daignez, Monsieur, faire sentir à mes parents l'injustice d'une tendresse exclusive et la nécessité de partager également leurs soins et leur affection entre tous leurs enfants. Je suis, avec un profond respect, Monsieur, votre servante obéissante.

La Main Gauche. »

Et le docteur Armaingaud, qui reprend à son compte cette argumentation, conclut — et nous l'approuvons pleinement — que nous n'avons pas le droit de continuer à laisser imposer à notre population une invalidité artificielle, quand il nous est possible, avec beaucoup d'énergie et d'esprit de suite, de la faire disparaître.

Applaudissons à ces efforts en faveur de l'ambidextrie obligatoire.....

(Les Annales.)



Traitement des engelures

Les personnes prédisposées aux engelures peuvent combattre cette prédisposition en faisant des lavages avec de l'eau très chaude ou mieux encore avec une décoction chaude de feuilles de noyer. Des frictions avec de l'alcool camphré ou du baume de Fioraventi rendent également

la peau moins sensible à l'action funeste du froid. On doit en outre surveiller l'état général, car chacun sait que les engelures s'observent surtout chez les anémiques, les enfants lymphatiques ou scrofuleux. Chez les enfants misérables, mal nourris, une alimentation saine et régulière, un change-